

Comité de Défense d'Andenne A.S.B.L
Rue de la Ferme Romaine, 3

5300 SEILLES

Objet : ANDENNE / SEILLES / CARMEUSE S.A.

Madame, Monsieur,

A la suite de votre plainte du 10 juin 2025 et de votre courriel du 13 octobre dernier, relatif aux rejets d'eaux usées polluées dans la Meuse et l'expiration du permis, je vous informe qu'une étude d'incidences sur l'environnement, en cours, doit être réalisée préalablement à l'introduction de la demande de permis de classe 1.

Des informations reçues par le Fonctionnaire Technique du Département des Permis et des Autorisations, une réunion préalable a été réalisée en date du 19 février 2025.

Des contrôles réglementaires et réguliers sont réalisés par ma Direction.

Je vous invite, pour de plus amples renseignements, à reprendre contact avec l'agent traitant du dossier, Madame Caroline DEBOIS, qui sera de retour, à partir du 21 novembre 2025.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Fonctionnaire chargée de la
surveillance,


Ir Marie-France GERARD,
Directrice



CONTACT

DEPARTEMENT DE LA POLICE
ET DES CONTROLES
Direction de Namur-Luxembourg
Avenue Reine Astrid, 39
B - 5000 Namur
Tél. : 081 71 53 00 - Fax : 081 71 53 33
namur.dpc.dgarne@spw.wallonie.be

VOTRE GESTIONNAIRE

Ingeborg BUREAU
Tél. : 081 71 53 13
ingeborg.bureau@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE

V/Réf. :
N/Réf. : 501/929374
Mentionnez votre numéro de
dossier chaque fois que vous
nous contactez.

VOS ANNEXES

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service :
www.le-mediateur.be.